AnnexeI

Développer l'implication des jeunes dans la politique communale

Postulat d'Alessandro STIO PLR + ID Ecublens Les Libéraux-Radicaux + Indépendants de Droite

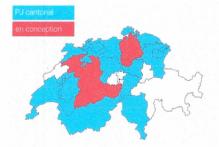
TG de la RTS du 14 octobre

- Il sort d'un sondage national que les jeunes gymnasiens montrent un intérêt plus marqué pour la politique que les étudiants des écoles professionnelles.
- 51% de jeunes interrogés avancent que le langage politique est trop compliqué.
- 68% connaissent peu les candidats aux élections.

QU'EST-CE QU'UN PARLEMENT DES JEUNES

- 60 parlements des jeunes actuellement en Suisse
- Objectif commun: s'engager pour la jeunesse
- Les jeunes peuvent y prendre des responsabilités et acquérir des compétences
 - Politiques
 - Sociales
 - Organisationnelles

Aperçu des parlements des jeunes cantonaux



 Dans le canton de Vaud: Bussigny, Lausanne, Yverdon, Blonay, Romanel, Savigny, Morges

Qu'est-ce qu'un parlement des jeunes n'est pas?

- Ce n'est pas une imitation
- Ce n'est pas un club de débat
- Ce n'est pas un alibi
- Ce n'est pas une scène de spectacle
- Il n'est pas éphémère
- Il n'est pas lié à un parti politique

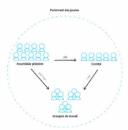
Quels sont les objectifs d'un parlement des jeunes?

Un parlement des jeunes veut:

- S'engager pour les intérêts des jeunes en politique et au sein de la société
- Réaliser des projets pour les jeunes
- Défendre l'avis des jeunes en politique
- Améliorer la formation politique des jeunes
- Servir d'interlocuteur pour les autorités sur les questions concernant la jeunesse

Comment fonctionne un parlement des jeunes?

- Les parlements des jeunes sont dirigés par un comité ou une présidence
- Il y a des groupes de travail et des commissions qui s'occupent des projets

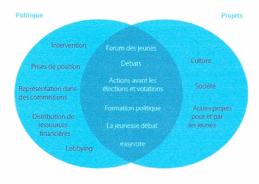


Qui les suit ou les conseille?

Ils sont conseillés par des anciens conseillers communaux ou par des conseillers actifs, mais les jeunes restent seuls à prendre les décisions finales.

Que fait un parlement des jeunes?

Aperçu des activités



Caractéristiques des parlements des jeunes

- Âge: actuellement dans le canton de Vaud 14 25 ans
- Genre
- Orientation politique
- Mixité sociale
- Nationalité

(En règle générale, tous les jeunes résidant dans une région géographique spécifique (commune, canton, etc) peuvent être dans un parlement de jeunes. Contrairement au droit de vote et d'être élu-e, il ne faut pas posséder le passeport suisse pour être actif au sein d'un parlement de jeunes)

Pourquoi a-t-on besoin de parlements des jeunes?



Quatre raisons pour un parlement des jeunes

- Une participation politique vivante, vraie et durable
- Promotion de la jeunesse par et pour les jeunes
- Le système politique de milice est durablement renforcé
- Formation politique orientée vers la pratique

BUDGET

A définir par la Municipalité selon la viabilité des projets présentés par le parlement des jeunes.

(10'000 et 20'000 francs par année dans les autres communes ~)

Conclusion

 Donner la parole aux jeunes représente toujours un risque pour les personnalités politiques en place. Le risque de voir sa politique remise en cause. Le risque d'être critiqué. Le risque d'être débordé par des propositions innovantes et qui nous touchent. Mais ce risque comporte aussi une chance. La chance de voir les représentants de la nouvelle génération participer à l'élaboration de leur cadre de vie et à la réalisation de leurs perspectives, plutôt que de devoir subir tout au long de leur jeunesse des décisions qui ne leur appartiennent pas.

Pierre Maudet, Conseiller d'Etat du canton de Genève PLR

AnnereI

Motion Salle triple/multifonctionnelle à Écublens: des paroles aux actes

Développement

En mars 2007, la municipalité d'Écublens, dans son ancienne composition, publiait son programme de législature 2006-2011 qui, conformément à ce qu'elle écrivait dans son introduction, "constitue un engagement formel et public à l'égard du Conseil communal et des habitants". Ce programme, sous la rubrique "Sports et santé", fixait l'objectif suivant: "Étudier la construction d'une salle multifonctionnelle et multiusages". Malheureusement, l'étude n'a jamais été lancée.

En janvier 2012, la municipalité d'Écublens, dans sa composition actuelle, publiait son programme de législature 2011-2016 en reproposant le même sujet, cette fois-ci sous la rubrique "Bâtiment", mais en ajoutant la phase réalisation à la phase étude: "Définir et réaliser la construction d'une salle triple/multifonctionnelle". Là encore, rien n'a été lancé à ce jour.

De nombreuses communes de notre canton - petites, moyennes ou grandes - disposent d'une voire de plusieurs salles multifonctionnelles dimensionnées pour répondre aux besoins de leur population. Ce n'est pas le cas de notre commune, dont les salles sont désormais trop petites et incompatibles avec l'augmentation de la population:

- les salles de sport sont insuffisantes par rapport aux besoins des écoles, incapables d'offrir aux élèves au moins 3 périodes hebdomadaires d'éducation physique, comme exigé par la Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique;
- l'espace Nicollier au Collège du Pontet n'offre pas la capacité suffisante pour accueillir convenablement parents, proches et amis de nos jeunes lors de leurs manifestations et, surtout, lors de la cérémonie de remise des certificats, étape marquante dans la vie de nos jeunes, mais à laquelle un nombre de personnes croissant risque de ne plus pouvoir prendre part faute de place;
- la grande salle du Motty a une capacité limitée et ne répond plus à l'ensemble des attentes des sociétés locales et aux exigences pour la programmation d'activités culturelles attractives et variées;
- nos sociétés sportives, et en particulier nos équipes de volley, pour continuer à évoluer à haut niveau en ligue nationale, nécessitent une salle de sport plus grande, répondant aux exigences des diverses fédérations.

Pour ces quelques raisons et bien d'autres, il est temps d'étudier, planifier et réaliser une salle triple/multifonctionnelle, comme déjà proposé dans les deux derniers programmes de législature.

Texte

En vue de ce qui précède, par voie de motion je demande à la Municipalité:

• d'élaborer sans tarder un préavis proposant au Conseil communal un crédit pour l'étude et la planification d'une salle triple/multifonctionnelle/multiusages correspondant aux besoins actuels et à venir de la population de la Ville d'Écublens.

Michele Mossi

Écublens, le 31 octobre 2014